
AVIS PUBLIC de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 276-2019 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction 229(2012) afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook »

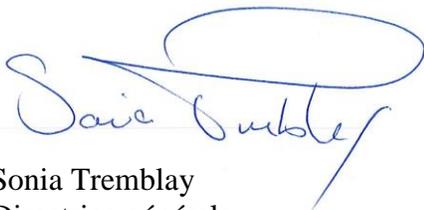
Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le projet de règlement numéro 276-2019 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction 229(2012) afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Ce règlement a pour objet d'assurer la concordance au SADD 6-25 de la MRC de Coaticook.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 25 juin 2019, à 18h00, au 2081 chemin de Way's Mills, à Barnston-Ouest. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Barnston-Ouest, ce 5 juin 2019.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière